

L'EPSM des Flandres recrute

- CADRE DE SANTE (H/F) -

Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent Flandres intérieur
et Flandres maritimes (CMP)

Poste à pourvoir dès que possible

Contact

Mme PECQUEUX Virginie
Virginie.Pecqueux@ghtpsyp-
npdc.fr
03. 28. 43 .47. 76

Renseignements

Madame BOUZERIBA
Cadre Supérieur de Santé
Marika.bouzeriba@ghtpsyp-
npdc.fr
06.29.14.70.85

Candidature à adresser à :

Secrétariat Direction des Soins
Mme VITSE Amandine
CoordinationDS.FL@ghtpsyp-
npdc.fr
03. 28. 43. 46. 28

Description du contexte / environnement du poste

Résidence administrative : Secteur 59 I 01 – Un des CMP désigné
Secteur 59 I 01 et secteur I02 un CMP désigné ; transition ado-adultes et référent équipe
mobile adolescents

Missions générales

- S'investir dans l'un des 2 champs suivants : enfance, adolescence.
- Participer en collaboration avec le Cadre Supérieur de Santé, assistant de Pôle, à la construction des projets relatifs aux domaines confiés et au niveau des CMP concernés notamment, à la définition et à la réalisation des objectifs de soins.
- Assurer un rôle de gestion fonctionnelle et administrative, d'encadrement et d'animation dans les structures dont il a la charge.
- Mettre en œuvre les projets des CMP et le projet de l'équipe mobile ado / la transition ado – adultes
- Assurer l'organisation et la sécurité des soins.
- S'investir dans des missions transverses au sein du Pôle en lien avec son secteur d'activité.
- Maintenir et développer un partenariat avec l'ensemble des partenaires du réseau local.
- Travailler en concertation et en étroite collaboration avec le Cadre Supérieur de Santé et les autres Cadres du Pôle et de l'EPSM.
- Participer avec l'ensemble de l'équipe d'encadrement à la mise en œuvre du projet de Pôle.
- S'impliquer dans les démarches d'amélioration de la qualité et d'EPP.

Description des activités

- Gestion des personnels et de leur temps de travail (compte tenu des particularités liées à la pluridisciplinarité des équipes).
- Mise en œuvre de l'organisation fonctionnelle telle que définie dans les projets des unités.
- Suivi des projets de soins et coordination des prises en charge entre les différentes structures du Pôle et avec les partenaires extérieurs.
- Gestion logistique et matérielle des structures en étroite collaboration avec le CAP.
- Supervision du recensement de l'activité des professionnels paramédicaux affectés dans les structures dont il a la charge.
- Participation à l'élaboration du plan de formation et à l'évaluation des personnels.

- Impulsion, développement et maintien des relations avec les autres acteurs du réseau (structures médico-sociales, scolaires, éducatives, associatives, judiciaires, hospitalières ...).
- Participation aux réunions de synthèse.
- Coordination et animation des actions des champs de la petite enfance, enfance et/ou adolescence en fonction des missions confiées et en articulation avec les autres Cadres du Pôle.
- Maintien de l'articulation et de la collaboration avec les Cadres du Pôle et les référents médicaux.
- Accueil des stagiaires et veille à la supervision de leur accompagnement.
- Participation aux différents groupes de travail.

Contraintes spécifiques

- Poste en journée du lundi au vendredi.
- Déplacements fréquents sur l'ensemble du Pôle.

Responsables fonctionnels / Liens privilégiés

N+1 : Cadre Supérieur de Santé

N-1 : Infirmiers

Relations fonctionnelles :

- Equipe médicale du Pôle.
- Equipe pluridisciplinaire du Pôle : rééducateurs (orthophonistes, psychomotriciens), assistantes socio-éducatives, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, psychologues, secrétaires
- EPSM : Direction des Soins - Directions fonctionnelles - Cadres des autres Pôles.
- Réseau : ensemble des partenaires en lien avec l'activité du Pôle : Education Nationale, associations, municipalités, partenaires sociaux et médico-sociaux, justice, hôpitaux, cliniques, instituts de formations...

Caractéristiques du lieu d'exercice

- Les CMP sont ouverts du lundi au vendredi. Des missions ponctuelles peuvent toutefois amener à une présence de personnel ou à une activité professionnelle sur le réseau en dehors des horaires habituellement pratiqués.
- Les équipes pluridisciplinaires sont placées sous des responsabilités hiérarchiques différentes, le Cadre a toutefois la responsabilité de l'organisation des structures de soins dont il a la charge et met en œuvre les actions nécessaires lui permettant d'assurer cette mission auprès de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.
- Les professionnels du Pôle sont amenés à travailler sur différents lieux et domaines d'activités sous la forme de consultations individuelles ou familiales et d'activités de groupes ainsi que des interventions. Leurs actions se situent dans des lieux affectés à l'EPSM comme dans le réseau par le biais de missions de prévention ou des missions de liaison. Le Cadre assure la coordination de l'ensemble de ces missions en lien avec le Cadre Supérieur de Santé et les autres Cadres du Pôle.

- Champ de l'enfance :

Le Cadre de Santé conduit et anime le projet de l'unité tel que défini dans le cadre du projet de Pôle : permanence, développement du réseau. Il assure la mise en œuvre des liens avec les centres hospitaliers, les municipalités, l'Education Nationale, les associations, les structures sociales et médico-sociales, les unités territoriales du Conseil Général, la justice ... Il garantit la coordination avec l'Hôpital de jour, les CMP des champs de la petite enfance et de l'adolescence ainsi que le CATT

- Champ de l'adolescence :

Le Cadre de Santé conduit et anime le projet de l'unité tel que défini dans le cadre du projet de Pôle : permanence, développement du réseau, participation au CTT Modus, au réseau situations complexes. Il assure la mise en œuvre des liens avec les centres hospitaliers, les municipalités, les associations, la justice, les unités territoriales du Conseil Général, les structures sociales et médico-sociales, L'Education Nationale, les foyers d'hébergement ... Il garantit la coordination avec l'Espace Ados du CHD et les autres unités du Pôle ainsi qu'avec les secteurs de psychiatrie adulte.

Formation ou qualification

- Diplôme Cadre de Santé.
- S'engager à se former dans le champ de la pédopsychiatrie de façon spécifique en fonction des missions qui seront confiées.

Connaissances particulières

- Connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent ainsi que des pathologies psychiques qui s'y rapportent.
- Pratique et conduite de projets dans une équipe pluridisciplinaire.
- Avoir exercé des fonctions d'encadrement en secteur adulte.
- Utilisation de l'outil informatique.
- Dans la mesure du possible, bénéficier d'une expérience en pédopsychiatrie.
- Avoir une connaissance du projet de Pôle.

Qualités professionnelles requises (aptitudes)

- Dynamisme.
- Rigueur.
- Capacité d'écoute et aisance de communication.
- Capacité de négociation.
- Sens de l'organisation sur plusieurs sites.
- Sens des responsabilités, capacité d'analyse des situations et de prise d'initiative.
- Disponibilité.